



BUREAU  
VERITAS

# ATTESTATION

## D'ADÉQUATION DES MESURES DE PRÉVENTION SANITAIRE

La société

### SA LE BOSQUET

a missionné Bureau Veritas Exploitation pour vérifier l'adéquation des mesures de prévention au risque Covid-19 de l'établissement situé à :

**121 Chemin de l'Escourche**  
**83150 BANDOL**

Cette vérification a été faite à partir du référentiel suivant :

- Les fiches Conseil « COVID-19 » publiées par le ministère du Travail
  - o Vestiaires, locaux sociaux<sup>1</sup> et locaux fumeurs
  - o Réceptionniste
  - o Dépannage et intervention à domicile
- Les guides métier « COVID-19 » publié par :
  - o Les résidences de tourisme, clubs et villages vacances dans le contexte de COVID-19 (Version 10 Juin 2020)
  - o Les professionnels CHRD (UMIH) (version 29 Mai 2020)
- Le plan de reprise d'activité post « COVID-19 » édité par LE BOSQUET
- Le rapport de préconisations Bureau Veritas référencé « 9361524-1 »

Cette vérification a été menée :

- lors une visite sur site le 02/07/2020 à 9h30

La vérification a conclu à l'avis :

**Mesures de prévention adaptées à la maîtrise du  
risque sanitaire\***

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Aix en Provence, le 06/07/2020

Pour Bureau Veritas Exploitation

David CARLE

*\* La mise en œuvre et le maintien dans le temps du dispositif reste de la responsabilité de l'entreprise*